

## Programme de Terminale S

Enseignements obligatoires	Horaires hebdomadaires	Coefficient au bac	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
Mathématiques	4h30 et 1h en classe dédoublée	7 ou 9 <sup>(1)</sup>	Ecrite	4h
Physique/chimie	3h et 2h de TP	6 ou 8 <sup>(1)</sup>	Ecrite et pratique	3h30 et 1h
Sciences de la vie et de la terre ou sciences de l'ingénieur ou biologie écologie <sup>(2)</sup>	2h et 1h30 de TP 2h et 6h d'atelier ou de TP 2h et 3h de TP	6 ou 8 <sup>(1)</sup> 4 et 5 5 et 2	Ecrite et pratique Ecrite et pratique Ecrite et pratique	3h30 et 1h 4h et 3h 3h30 et 1h30
Philosophie	2h et 1h en classe dédoublée	3	Ecrite	4h
Histoire et géographie	2h et 30 mn en classe dédoublée	3	Ecrite	4h
Education civique, juridique et sociale (ECJS) <sup>(3)</sup>	30 mn en classe dédoublée	-	-	-
Langue vivante 1 <sup>(4)</sup>	1h et 1h en classe dédoublée	3	Ecrite	3h
Langue vivante 2 (étrangère ou régionale) <sup>(4)</sup> ou latin	1h et 1h en classe dédoublée	2	Ecrite	2h
Education physique et sportive (EPS) <sup>(5)</sup>	2h	2	CCF <sup>(6)</sup>	-
<b>Total hebdomadaire</b>	<b>28h00 à 31h00 hebdomadaires et plus si options.</b>			

A ces enseignements obligatoires s'ajoutent :

- **24h annuelles d'histoire des arts**, enseignement fondé sur une approche pluridisciplinaire et transversale des œuvres d'art
- **10h annuelles de vie de classe**, moments d'échanges privilégiés entre les élèves et les équipes éducatives (ne constituent pas une épreuve du baccalauréat)

<sup>(1)</sup> Lorsque le candidat a choisi la même discipline en spécialité.

<sup>(2)</sup> Enseignement proposé uniquement dans les lycées agricoles.

<sup>(3)</sup> Enseignement inclus dans "territoire-agronomie-citoyenneté".

<sup>(4)</sup> Possibilité d'avoir 1h de conversation supplémentaire avec un assistant en langue.

<sup>(5)</sup> Les élèves désirant poursuivre l'enseignement de détermination d'EPS de seconde bénéficient d'un enseignement complémentaire de 4h (dont 1h en classe dédoublée) en plus de l'enseignement obligatoire. Dans ce cas, le cumul de cet enseignement complémentaire avec l'option facultative d'EPS n'est pas autorisé. Par ailleurs, ces élèves ne pourront choisir qu'une seule option facultative.

<sup>(6)</sup> CCF : contrôle en cours de formation.

## Programme de Terminale ES

Enseignements obligatoires	Horaires hebdomadaires	Coefficient au bac	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
Philosophie	4h	4	Ecrite	4h
Sciences économiques et sociales (SES)	5h et 1h en classe dédoublée	7 ou 9 <sup>(1)</sup>	Ecrite	4h ou 5h <sup>(1)</sup>
Histoire et géographie	4h	5	Ecrite	4h
Education civique, juridique et sociale (ECJS)	30 mn en classe dédoublée	-	-	-
Langue vivante 1 <sup>(2)</sup>	1h et 1h en classe dédoublée	3	Ecrite	3h
Langue vivante 2 (étrangère ou régionale)	1h et 1h en classe dédoublée	3 ou 5 <sup>(1)</sup>	Orale	20 ou 30 mn <sup>(1)(3)</sup>
Mathématiques	4h	5 ou 7 <sup>(2)</sup>	Ecrite	3h
Education physique et sportive (EPS)	2h	2	CCF <sup>(4)</sup>	-
<b>Total hebdomadaire</b>	<b>26h30 à 27h30 hebdomadaires</b> selon l'enseignement de spécialité choisi et plus si options.			

A ces enseignements obligatoires s'ajoutent :

- **24h annuelles d'histoire des arts**, enseignement fondé sur une approche pluridisciplinaire et transversale des œuvres d'art
- **10h annuelles de vie de classe**, moments d'échanges privilégiés entre les élèves et les équipes éducatives (ne constituent pas une épreuve du baccalauréat)

(1) Lorsque le candidat a choisi la même discipline en spécialité.

(2) Possibilité d'avoir 1h de conversation supplémentaire avec un assistant en langue.

(3) Temps de préparation non compris.

(4) CCF : contrôle en cours de formation.

## Programme de Terminale L

Enseignements obligatoires	Horaires hebdomadaires	Coefficient au bac	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
Philosophie	8h	7	Ecrite	4h
Littérature	4h	4	Ecrite	2h
Histoire et géographie	4h	4	Ecrite	4h
Education civique, juridique et sociale (ECJS)	30 mn en classe dédoublée	-	-	-
Langue vivante 1 <sup>(1)</sup>	2h et 1h en classe dédoublée	4	Ecrite	3h
Langue vivante 2 (étrangère ou régionale) <sup>(1)</sup> ou latin	1h et 1h en classe dédoublée	4	Ecrite	3h
Education physique et sportive (EPS)	2h	2	CCF <sup>(3)</sup>	-
<b>Total hebdomadaire</b>	<b>25h30 à 32h30 hebdomadaires</b> selon l'enseignement de spécialité choisi et plus si options.			

A ces enseignements obligatoires s'ajoutent :

- **24h annuelles d'histoire des arts**, enseignement fondé sur une approche pluridisciplinaire et transversale des oeuvres d'art
- **10h annuelles de vie de classe**, moments d'échanges privilégiés entre les élèves et les équipes éducatives (ne constituent pas une épreuve du baccalauréat)

*(1) Possibilité d'avoir 1h de conversation supplémentaire avec un assistant en langue.*

*(2) Les élèves désirant poursuivre l'enseignement de détermination d'EPS de seconde bénéficient d'un enseignement complémentaire de 4h (dont 1h en classe dédoublée) en plus de l'enseignement obligatoire. Dans ce cas, le cumul de cet enseignement complémentaire avec l'option facultative d'EPS n'est pas autorisé. Par ailleurs, ces élèves ne pourront choisir qu'une seule option facultative.*

*(3) CCF : contrôle en cours de formation.*

## Programme Terminale STG

Enseignements obligatoires	Horaires hebdomadaires	Coefficient au bac	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
Philosophie	1h et 1h de TD	2	Ecrite	4h
Histoire et géographie	2h	2	Ecrite	2h30
Langue vivante 1 et langue vivante 2 (étrangère ou régionale) <sup>(1)(2)</sup>	5h	3 et 2	Ecrite et orale en CCF <sup>(3)</sup>	2h
Mathématiques <sup>(4)</sup>	3h	2	Ecrite	3h
Economie / droit	3h et 1h de TD	6	Ecrite	3h
Management des organisations	1h et 1h de TD	4	Ecrite	3h
Education physique et sportive (EPS) <sup>(5)</sup>	2h	2	CCF <sup>(3)</sup>	-
<b>Total hebdomadaire</b>	<b>28h00 hebdomadaires</b> et plus si options.			

Cette série s'organise autour de **4 spécialités** :

- comptabilité et finance d'entreprise
- gestion des systèmes d'information
- communication et gestion des ressources humaines
- mercatique (marketing)

A ces enseignements obligatoires s'ajoutent :

- **24h annuelles d'histoire des arts**, enseignement fondé sur une approche pluridisciplinaire et transversale des œuvres d'art
- **10h annuelles de vie de classe**, moments d'échanges privilégiés entre les élèves et les équipes éducatives (ne constituent pas une épreuve du baccalauréat)
- **72h annuelles d'ateliers artistiques** à titre facultatif

<sup>(1)</sup> Horaire globalisé, sachant que l'horaire hebdomadaire pour une langue vivante ne peut être inférieur à 2h.

<sup>(2)</sup> 6h hebdomadaires pour la section "communication et gestion des ressources humaines", avec une épreuve écrite et orale en CCF de 2h à coefficients de 3 et 3.

<sup>(3)</sup> CCF : contrôle en cours de formation.

<sup>(4)</sup> 2h hebdomadaires pour la section "communication et gestion des ressources humaines", avec une épreuve écrite de 2h à coefficient 2.

<sup>(5)</sup> Les élèves désirant poursuivre l'enseignement de détermination d'EPS de seconde, bénéficient d'un enseignement complémentaire de 4h (dont 1h en classe dédoublée) en plus de l'enseignement obligatoire. Dans ce cas, le cumul de cet enseignement complémentaire avec l'option facultative d'EPS n'est pas autorisé. Par ailleurs, ces élèves ne peuvent choisir qu'une seule option facultative.

## Programme de Terminale STI2D

Enseignements obligatoires	Horaires hebdomadaires	Coefficient au bac	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
Philosophie	2h	2	Ecrite <sup>(1)</sup>	4h
Mathématiques	4h	4	Ecrite	4h
Langue vivante 1 (étrangère ou régionale)	3h	2 <sup>(2)</sup>	Ecrite et orale	2h (partie écrite)
Physique/chimie	4h	4	Ecrite	3h
Enseignements technologiques transversaux	5h	8	Ecrite	4h
Enseignement technologique en langue vivante 1	1h	<sup>(3)</sup>	Orale	<sup>(4)</sup>
1 enseignement technologique spécifique <sup>(5)</sup>	9h			
Education physique et sportive (EPS)	2h	2	CCF <sup>(2)</sup>	-
<b>Total hebdomadaire</b>	<b>30h00 hebdomadaires</b> et plus si options.			

A ces enseignements obligatoires s'ajoutent :

- **2h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** : soutien, approfondissement et aide à l'orientation
- **10h annuelles de vie de classe**, moments d'échanges privilégiés entre les élèves et les équipes éducatives (ne constituent pas une épreuve du baccalauréat)

<sup>(1)</sup> La partie orale de l'épreuve est évaluée en cours d'année.

<sup>(2)</sup> La langue vivante 2 est encore considérée comme facultative pour les sessions 2013 à 2016. Elle sera une épreuve à part entière dès 2017, avec un coefficient de 2 et une épreuve écrite de 2h.

<sup>(3)</sup> Seuls sont pris en compte les points supérieurs à la moyenne 10/20. Ces points sont multipliés par 2.

<sup>(4)</sup> Epreuve évaluée en cours d'année.

<sup>(5)</sup> Au choix : architecture et construction, énergies et environnement, innovations technologiques et éco-conception, systèmes d'information et numérique.

## Programme de Terminale STL

Enseignements obligatoires	Horaires hebdomadaires	Coefficient au bac	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
Mathématiques	4h	4	Ecrite	4h
Chimie-biochimie Sciences du vivant	4h	8	Ecrite	4h
Philosophie	2h	2	Ecrite	4h
Langues vivantes 1 et 2 (régionale ou étrangère)	3h	2 <sup>(1)</sup>	Ecrite et orale	2h (partie écrite)
Physique/chimie	4h	4	Ecrite	3h
Evaluation des compétences expérimentales	-	6	Pratique	3h
1 enseignement spécifique à la spécialité	10h	6	Orale	15 minutes (présentation du projet)
Enseignement technologique en langue vivante 1	1h	<sup>(2)</sup>	Orale	<sup>(3)</sup>
Education physique et sportive (EPS)	2h	2	CCF <sup>(4)</sup>	-
<b>Total hebdomadaire</b>	<b>30h hebdomadaires et plus si options.</b>			

A ces enseignements obligatoires s'ajoutent :

- **2h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** : soutien, approfondissement et aide à l'orientation
- **10h annuelles de vie de classe**, moments d'échanges privilégiés entre les élèves et les équipes éducatives (ne constituent pas une épreuve du baccalauréat).

<sup>(1)</sup> La langue vivante 2 est encore considérée comme facultative pour les sessions 2013 et 2014. Elle sera une épreuve à part entière dès 2015, avec un coefficient de 2 et une épreuve écrite de 2h.

<sup>(2)</sup> Seuls sont pris en compte les points supérieurs à la moyenne 10/20. Ces points sont multipliés par 2.

<sup>(3)</sup> Epreuve évaluée en cours d'année.

<sup>(4)</sup> CCF : contrôle en cours de formation.

## Programme Terminale ST2S

Enseignements obligatoires	Horaires hebdomadaires	Coefficient au bac	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
Sciences et techniques sanitaires et sociales (STSS)	8h	7	Pratique	3h
Biologie et physiopathologie humaines	5h	7	Ecrite	3h30
Philosophie	2h	2	Ecrite	4h
Sciences physiques et chimiques	3h	3	Ecrite	2h
Mathématiques	3h	3	Ecrite	2h
Langues vivantes 1 et 2 (étrangère ou régionale)	3h	2	Ecrite et orale en CCF <sup>(1)</sup>	2h
Histoire et géographie	1h30	2	Ecrite	2h30
Education physique et sportive (EPS)	2h	2	CCF <sup>(2)</sup>	-
<b>Total hebdomadaire</b>	<b>27h30 hebdomadaires</b> et plus si options.			

A ces enseignements obligatoires s'ajoutent :

- **2h hebdomadaires d'accompagnement persoannalisé** : soutien, approfondissement et aide à l'orientation.
- **10h annuelles de vie de classe**, moments d'échanges privilégiés entre les élèves et les équipes éducatives (ne constituent pas une épreuve du baccalauréat).

<sup>(1)</sup> CCF : *contrôle en cours de formation.*